



**ASSEMBLEE GENERALE DE L'APBPL**  
**DIMANCHE 16 AOUT 2020**  
**RAPPORT MORAL DU PRESIDENT**

Bienvenue à Vous Toutes et Tous ici présents aujourd'hui pour l'AG de notre Association des Propriétaires à Biscarrosse Plage et au Lac, au sein de cette belle salle du Camping Campéole Sud que son directeur Yoann Boudin nous ouvre gracieusement et que nous remercions chaleureusement. Grâce à Lui et à toute son équipe professionnelle, nous pouvons nous rencontrer dans un espace protégé et sécurisé aux conditions sanitaires requises.

En raison du risque épidémique, nous ne pouvons pas siéger comme à l'accoutumée à l'ATLANTIC, car la mise à disposition des salles publiques est factuellement suspendue.

Le confinement et ses conséquences nous ont contraint à tenir nos CA chez notre collègue Philippe Clément car notre local que nous prête d'ordinaire l'Office Intercommunal des Grands Lacs (dont nous saluons son nouveau directeur Monsieur Rémi Planton et ses collaborateurs) ne peut être utilisé jusqu'à nouvel ordre.

Nous continuons de nous conformer aux impératifs de distanciation physique et sociale de prévention du Covid 19.

A cet égard, nous approuvons la décision de Madame Hélène Larrezet qui a pris un arrêté le 23 Juillet 2020 réglementant le port du masque obligatoire pour toute personne de plus de 11 ans, circulant sur l'Avenue de la Plage piétonnisée et les marchés de la Plage et du Bourg.

L'activité concrète de notre Conseil d'Administration s'en est ralentie mais nous avons maintenu le lien relationnel permanent avec vous chers adhérents grâce au blog qui s'est avéré être un outil d'information efficace qu'a créé notre trésorier Daniel La Salmonie dont il vous donnera les données statistiques avec la présentation du rapport financier de l'exercice.

Nous n'avons pas participé à l'élaboration de la traditionnelle conférence du Comité de Vigilance, puisqu'elle n'a pu se tenir en raison de la crise, mais nous avons soutenu la motion adressée par son coordonnateur Jean-Marc Vigneau à la présidente de la Commission Européenne lui demandant de faire procéder à la modification du règlement concernant la fabrication et la commercialisation des détergents pétrochimiques sur les marchés européens; De même que les opérations citoyennes de collecte des déchets sur la plage auxquelles nous participons régulièrement ont été annulées.

La Mairie de Biscarrosse a sollicité notre avis et notre appréciation relatifs à son projet de nouvelle configuration des emplacements différenciant entre les commerces itinérants non-alimentaires et alimentaires sur le marché estival de la Plage. Nous l'avons validé en assortissant cette disposition, de nos observations et nos recommandations.

Nous constatons positivement la réfection du bitume autour des arbres et des éléments modulaires de la Place Dufau, sur l'état d'usure desquels nous avons auparavant alerté les services municipaux, jugeant malséante, l'accumulation de déchets dits encombrants déposés en dehors des conteneurs DMNR surchargés ainsi que des dépôts de tonte et d'élagage jonchant les abords de la voirie dus à la fermeture de la Déchetterie pendant le confinement, nous avons écrit au président du SIVOM du Born, Monsieur Eric Soulès pour l'alerter sur cette situation génératrice de pollution et d'obstruction de la mobilité publique.

En termes de circulation douce, nous avons écrit un courrier au président de la CDCGL pour l'interpeller sur l'état de délabrement de la piste cyclable forestière de Cugnes à Pettemale, vraie source de danger de chûtes et d'accidents corporels pour les cyclotouristes.

Au motif des restrictions relationnelles relatives au coronavirus, nous avons suspendu nos intentions d'organiser un moment de convivialité festive pour nous réunir toutes et tous adhérents de APBPL. Ce n'est qu'un report et cette initiative est remise à des temps plus sereins.

Nous avons aussi anticipé l'idée de créer un Trophée de l'Environnement; nous gardons bien-entendu, cette option en nos mains.

Nous espérons qu'outre ces objectifs ajournés dus à des facteurs conjoncturels, nous pourrons aussi concrétiser à court terme notre dessein de nommer des délégués par quartier ; pour lors nous convions des volontaires prêts à devenir l'oreille et la voix de leurs voisins.

En termes de représentation, nous renouvelons notre appel à un candidat Administrateur résidant au Lac, vacant dans notre Conseil. Sur le plan de la vie morale et statutaire de APBPL nous regrettons le retrait de notre ancien président Andy Miot, dont le silence et l'absence à nos réunions mensuelles nous a conduit en application de l'Article 13 de notre Règlement Intérieur à prendre acte de facto de sa démission.

Parmi les faits probants et notoirement positifs de cet exercice, nous avons pris grand soin à promouvoir notre communication, grâce au Blog et à Facebook, mais aussi avec la création d'un nouveau logotype et d'une nouvelle charte visuelle, illustrant nos publications, dont le flyer que nous a conçu Madame Maylis Ancelin de « ZE MAG ».

Une interview dans l'édition de ce mois de Juillet de « ZE MAG » et une invitation en direct au micro de « FREQUENCE GRANDS LACS (FGL) » nous a offert d'élargir notre visibilité, notre audience et notre notoriété.

Félicitons Isabelle Hauet, Françoise Dupuy et Roselyne Ducasse pour le temps qu'elles ont consacré à penser, à réfléchir, à diffuser et à distribuer les flyers dans les boîtes aux lettres et Biscarrosse Plage et du Lac et tout pareillement merci à Marie-José Perletti, notre secrétaire-générale pour sa stimulante énergie.

Nos congratulations vont aussi à Philippe Clément notre délégué au SIVOM du Born qui ne ménage pas ses efforts pour assurer l'intendance et les services généraux.

Nous avons suivi de près l'élection municipale à Biscarrosse et à la Communauté de Communes des Grands Lacs. Nous y revenons dans ce mémorandum pour préciser qu'en raison de notre neutralité politique et de notre indépendance idéologique et philosophique s'accordant à l'Article 1 du Règlement Intérieur d'APBPL, nous n'avons pas souhaité recevoir les quatre candidats déclarés pendant la période de campagne.

Nous vous confirmons Madame Larrezet Maire de Biscarrosse et Madame Françoise Douste Présidente de la Communauté de Communes des Grands Lacs, notre volonté d'être vos interlocuteurs privilégiés concernant le quotidien et l'avenir de Biscarrosse Plage et du Lac et nous

sommes convaincus de votre acuité pour les attentes et les intérêts que nous portons et que nous représentons.

Nous soulignons notre inclusion citoyenne dans l'actualité territoriale du Pays de Born, car nous siégeons à la Commission Locale des Services Publics Transférés (CLSPT) et aux fins de la renforcer, nous vous sollicitons Madame le Maire Hélène Larrezet une représentation d'APBPL au Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) et nous vous prions Madame la Présidente Françoise Douste de nous accorder une délégation au Conseil d'Administration de l'Office Intercommunal des Grands Lacs.

Au terme de ce rapport, nous vous invitons Chers Amis à rejoindre cette force d'intelligence solidaire qu'est notre Association des Propriétaires à Biscarrosse Plage et au Lac. « Il y a un autre Monde, mais il est dans Celui-ci » a écrit Paul Eluard.

Nous sommes à l'aube d'une ère incertaine mais notre détermination pour servir, consolident la confiance et la conviction que nous ferons des jours, des mois, des années qui viennent un avenir de concorde et de progrès.

Nous vous renouvelons l'engagement qui est le nôtre de vitaliser les valeurs éthiques de l'APBPL à votre écoute et en dialogue permanent avec les partenaires associatifs, les acteurs économiques et les décideurs institutionnels de notre Pays des Grands Lacs.

Et que vive l'association des Propriétaires à Biscarrosse Plage et au Lac !

Le président : **Dominique Boudet**